



L'Action Catholique Ouvrière appelle à respecter les droits des travailleurs et à garder espoir

Malgré un mouvement social d'une ampleur inédite et d'une dignité irréprochable pour défendre l'accès de chaque personne à une retraite à taux plein dès l'âge de 62 ans, le gouvernement a fait adopter son projet de loi sur les retraites en utilisant l'article 49.3 de la Constitution il y a quelques semaines. Mardi 6 juin, pour la 14ème fois depuis le début de l'année, des centaines de milliers de personnes sont descendues dans les rues de France, à l'appel des syndicats unis, cette fois pour appuyer la proposition de loi du groupe parlementaire LIOT visant à abroger la réforme des retraites. Jeudi 8 juin, après l'utilisation de l'article 40 de la Constitution, le groupe LIOT a été contraint de retirer son projet de loi. Et aucun vote ni aucun véritable débat n'ont pu avoir lieu à l'Assemblée nationale sur ce thème des retraites.

L'Action Catholique Ouvrière, dont des milliers de membres ont participé au mouvement social sur les retraites, notamment aux côtés de leurs syndicats, ne peut que constater et déplorer l'absence de respect du Parlement par le gouvernement. Notre démocratie est aujourd'hui menacée dans ses fondements car l'Assemblée nationale a été bafouée à plusieurs reprises concernant cette réforme des retraites. De plus, l'ACO constate et déplore le mépris affiché par le pouvoir vis-à-vis des travailleuses et des travailleurs, qu'ils soient en activité, précaires ou privés d'emploi. Ils seront massivement pénalisés par cette réforme des retraites, notamment celles et ceux qui exercent les professions les plus pénibles et les moins bien rémunérées. Même si la réforme est entérinée, cette mobilisation, grâce à l'intersyndicale a permis de rassembler des manifestants de tous âges, de tous secteurs d'activités, sur tout le territoire national, dans une ambiance fraternelle, unitaire et combative. Ils n'ont jamais cédé à la tentation de la violence malgré certains excès constatés aussi bien du côté des casseurs que des forces de l'ordre.

Comme le levain dans la pâte, l'action collective se poursuivra sous d'autres formes, sur d'autres sujets. L'espoir d'un monde meilleur nous guide. L'Action Catholique Ouvrière appelle donc à poursuivre l'engagement collectif pour le respect de la démocratie et des droits des travailleurs. Notre mouvement est solidaire des personnes qui luttent pacifiquement pour la dignité dans le travail. Nous serons notamment vigilants concernant toutes les réformes à venir et leurs conséquences possibles sur le monde du travail, sur la société. Aux yeux de l'ACO, la vie d'un travailleur ou d'une travailleuse vaut plus que tous les profits du monde, car ils sont enfants de Dieu, égaux en humanité et en dignité.

Paris, le 13 juin 2023

L'ACO – Action Catholique Ouvrière - est un mouvement d'Eglise qui rassemble des hommes et des femmes et leur propose une relecture de leur vie, un cheminement dans une vie engagée (associative, militante au syndicat, dans un parti politique ou autre) et un cheminement de foi.

Les membres de l'ACO font le choix d'être engagés pour la justice et la dignité et appellent à agir collectivement pour un monde plus juste et fraternel, pour que chaque homme et chaque femme puisse être debout dans leurs lieux de vie, leur travail, leur quotidien.

..... **Le secrétariat national**

7, rue Paul Lelong – 75002 Paris

Tél. 01 42 36 36 11 – secretariat@acofrance.fr – www.acofrance.fr